

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Direction générale de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale

Sous-direction de la gestion du personnel

Bureau du personnel officier

**Arrêté du 10 décembre 2010 portant nomination au grade de sous-lieutenant
à titre temporaire dans la gendarmerie nationale**

NOR : IO CJ1031873A

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,

Vu le code de la défense, notamment son article L. 4134-2 ;

Vu le décret n° 2008-945 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier des officiers des corps techniques et administratifs de l'armée de terre, de la marine, de la gendarmerie, du service de santé des armées et du service des essences des armées ;

Vu le décret n° 2008-947 du 12 septembre 2008 modifié fixant certaines dispositions applicables aux élèves militaires des écoles militaires d'élèves de carrière, notamment son article 2,

Arrête :

Article 1^{er}

Les aspirants suivants sont nommés au grade de sous-lieutenant à titre temporaire à compter du 1^{er} août 2010 :

Gomot Jonathan.

Benyettou Malika.

Robert Michel.

Raynaud Olivier.

Le Serre Gwennaëlle.

Delauné Laëtitia.

Mostefa Nadia.

Plainard Vanessa.

Perillou Anne-Laure.

Paillat Cannelle.

Sansovini Guillaume.

Vérez Delphine.

Viel Aurélie.

Article 2

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 10 décembre 2010.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,*

J. DELPONT